



Haro sur la cigarette au travail

Rubrique : actualités - Date : mardi 6 septembre 2005

« Haro sur la cigarette au travail » titre LE PARISIEN qui annonce que Yves Bur, député UMP du Bas Rhin, rencontre aujourd'hui patronat et syndicats pour les convaincre d'interdire totalement la cigarette au bureau sans attendre le projet de loi qui sera déposé en novembre. Le journal pour qui « une nouvelle offensive antitabac se prépare », précise que l'élu justifie sa démarche « par les dangers du tabagisme passif » qui ferait au moins 3000 décès en France. Estimant qu'il ne s'agit pas d'une « initiative isolée » car « plusieurs éléments témoignent de la montée en puissance du courant antitabac en France », le quotidien rapporte les propos de la directrice du Comité national contre le tabagisme qui « assène péremptoire » « Il ne s'agit même pas de demander si ça va être interdit mais quand ». Le journal qui rappelle que la convention européenne sur la « protection des populations contre le tabagisme passif » doit s'intégrer dans le droit français avant fin 2006, juge que cela pourrait inciter l'Etat à prendre des mesures concrètes. Suit un point sur les pays qui interdisent complètement la cigarette en entreprise (Etats Unis, Irlande, pays nordiques, Italie et Espagne qui se prépare à suivre). Evoquant l'arrêt de la cour de cassation de juin dernier par lequel les juges ont décidé que le chef d'entreprise avait une « obligation de résultat et non plus seulement de moyens » pour lutter contre le tabagisme passif, le quotidien rapporte les explications de l'avocate du CNCT « Cela signifie que même si une entreprise a des zones fumeurs et non fumeurs aux normes, elle peut être condamnée pour tabagisme passif si un employé vient à se plaindre ». Selon elle « cela va inciter les patrons à prendre des mesures pour interdire le tabac dans leurs locaux ou inciter leurs employés à ne plus fumer en suivant des stages ». Le journal qui s'interroge sur une éventuelle révolte des fumeurs contre ces mesures restrictives, juge que rien n'est moins sûr au regard de l'attitude des Irlandais lorsque les pubs sont devenus non fumeurs et de celle des voyageurs face à la suppression des wagons fumeurs en France qui sera définitive à la fin de l'année. Avec tout de même ce léger doute « ça ne serait pas si sûr dans nos petits restaurants& »

A noter une interview du député Yves Bur qui indique qu'outre sa rencontre d'aujourd'hui avec patronat et syndicats, il va recevoir les représentants de l'hôtellerie restauration et ensuite les débitants de tabac. Affirmant qu'il « met la dernière main » à son texte proposant d'interdire complètement la cigarette dans tous les lieux publics y compris dans les entreprises, le député assure que la proposition de loi sera déposée à l'Assemblée au plus tard le 2 novembre. D'après Yves Bur, « les services du Premier ministre sont très intéressés par (sa) proposition » et « disent être ni pour ni contre ». Selon lui « tout dépendra du climat politique dans deux mois ». Précisant « qu'actuellement la loi Evin n'est pas appliquée car les zones fumeurs et non fumeurs sont très difficiles à faire respecter », il assure que « les Français sont favorables à des locaux entièrement non fumeurs » comme le « confirme un sondage (...) qui donne un chiffre de 70% de personnes favorables à l'interdiction de fumer » dans tous les lieux publics. Le député fait également remarquer que les interdictions dans les trains et les avions « ne déclenchent pas de mouvement de protestation de masse » et que « c'est donc le sens de l'histoire ».

Un encart sur Yves, directeur des services généraux chez Xerox qui « grâce à son entreprise (&) n'est plus accro ». Il explique que fumer est complètement interdit dans les locaux de Xerox et que depuis un an un programme d'accompagnement a été lancé avec la firme Allen Carr France pour aider les salariés à arrêter de fumer. Affirmant avoir arrêté de fumer « dès la fin de la première séance » grâce à ces stages, il fait état d'une diminution de 60% du nombre de fumeurs dans l'entreprise avec cette méthode. Le journal qui indique que le groupe Express Expansion a également signé un accord avec cette firme et constaté une diminution de 53% du nombre de fumeurs, souligne que la décision de proscrire la nicotine a été prise lors du déménagement du groupe. Evoquant enfin Total, où la cigarette

Haro sur la cigarette au travail

est interdite depuis le 1er janvier dernier et où la responsable de la communication explique que « tout le monde s'y fait », le journal constate que malgré tout « dehors, qu'il fasse chaud ou qu'il fasse froid, au moment des pauses, des dizaines de salariés font les cent pas, cigarette au bec, pour oublier l'interdit ».